



VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Siège social: Jan Oleslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique

TVA: BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

- ☐ Bollebergen 2a bus 12, 9052 Gent
☐ Jan Oleslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde
☐ Noordersingel 23, 2140 Antwerpen
☐ Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloux

Tel: +32 9 244 77 11
Tel: +32 2 674 57 11
Tel: +32 3 221 86 11
Tel: +32 81 432 611

gent@vincotte.be
brussels@vincotte.be
antwerpen@vincotte.be
gembloux@vincotte.be



F 172730

Rési code: 1

RAPPORT : INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION (LIVRE 1 – AR 8/09/2019) – DIR. GÉN. DE L'ÉNERGIE

Responsable exécution des travaux :

Installation :

Propriétaire / Exploitant / Gestionnaire :

Nom, Prénom : <u>Stéphane Vito</u>	Nom, Prénom : <u>Habib +</u>	Propriétaire / Exploitant / Gestionnaire : <u>Residence L'Infinité</u>
N° carte d'identité :	Adresse : <u>Avenue de la guerre 316</u>	
NTVA : BE	CP + Commune : <u>6700 ARBON</u>	Appart. <u>316 + 1</u>
	Tél. :	

Basus de l'examen : Livre 1 – AR 8/09/2019 (MB 28/10/2019) («RGIE») 0

☒ Contrôle de conformité avant mise en usage – nouvelle installation (6.4.)	☒ Unité d'habitation	☐ Avant le 1/10/1981
☐ Contrôle de conformité avant mise en usage – modification/extension importante (6.4.)	☐ Unité de travail	☐ Entre 1/10/1981 & 1/06/2020
☐ Visite de contrôle (6.5.)	☐ Installation de chantier	☒ À partir du 1/06/2020
☐ Visite de contrôle renforcement puissance ancienne installation (8.4.1.)	☐ Parties communes d'un ensemble résidentiel	
☐ Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.2.)	☐ Locaux techniques d'un ensemble résidentiel	
☐ Visite de contrôle libre ancienne installation (8.4.3. ou 8.4.4.)	☐ Installation de production décentralisée	
Dérogation Partie 5 : ☐ Appliquées ☐ Pas appliquées	☐ Autre installation :	

Données générales de l'installation électrique :

☒ Document début réalisation avant le 01/06/2020 : n° Date

EA N° :	☒ EAN non communiqué	☒ Compt. kWh non placé
Compt. kWh n° :	Index jour :	Index nuit :
Protection branchement (A) : ☐ 020 ☐ 025 ☐ 032 ☐ 040 ☐ 050 ☐ 063 ☐ 080 ☐ 100	n° : Index nuit :	
Conçue pour U _n : ☒ mono 230 V ☐ 3x230 V ☐ 3N400 V	Type prise de terre : ☐ ☒ boucle de terre ☐ barres / piquets	
Courant nominal maximum (A) : ☐ 020 ☐ 025 ☐ 032 ☐ 040 ☐ 050 ☒ 063 ☐ 080 ☐ 100	Schéma MLT : ☒ TT ☐	
Câble d'alimentation tableau principal : <u>4</u> X <u>10</u> mm ² - Type : <u>63</u>	Nombre de circuits terminaux : <u>18</u>	
Description installation : ☐ Voir annexe(s)	Dispositif diff. gén. : <u>63</u> A / <u>320</u> mA	
	Nombre de tableaux : <u>1</u>	

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

☒ Contacts dir.	☒ Contacts indir.	☒ Montage	☐ Matériel mobile	☒ Matériel fixe	☒ >/section	☒ Schémas	☐ Contrôle bcl de défaut
☒ Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>113</u> Ω	☒ Isolement général : <u>10</u> MΩ	☒ Continuité (équipot., PE)	☐ Test dispositif diff.				
Le dispositif différentiel général : ☐ était scellé ☒ a été scellé ☐ n'a pas été scellé ☐ ne peut pas être scellé							
Schémas et plans signés : ☒ Oui ☐ Non							

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Infractions constatées	
Nouvelle installation	☒ Néant
Infractions constatées	
Installation existante	☒ Néant
Remarques	<u>Sanitaires et cuisine sur place</u> <u>charnière sur place, équilibrée en attente</u>
☐ Néant	

Conclusion :

- ☒ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019).
☐ L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019).

Un nouveau contrôle doit être effectué avant le

26.02.2021

☐ par le même organisme agréé (*).

Agent visiteur :

Nom : POSTAL

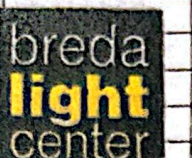
Agent n° : 4546

Date : 26.02.2021

Pour le Directeur Général : Signature

Annexe(s) : ☒ Plan(s) de position : 1 ☒ Schéma(s) unifilaire(s) : 1 ☐

- Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.
- Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
☐ Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.
☐ Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors du contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à un contrôle complémentaire.
(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

			Résidence L'infini Bloc B avenue de Longwy 6700 Arlon
Val d'avey 19 6760 VIRTON		tél : +32 63.57.84.42 entreprise@breda-virton.be	
répertoire appartement B6 et B10			
1	différentiel 63a /300ma		
A	taque électrique		
B	four		
C	frigo et prises plan de travail		
D	hotte et prises plan de travail gauche		
E	chaudière		
F	VMC		
G	prises salon		
H	1 prise salon + éclairage salon, cuisine et extérieur		
I	hall et buanderie		
J	éclairage et prises chambre 2		
K	éclairage et prises chambre 1		
L	cave		
M	prise TD		
N	réserve		
2	différentiel 63a/30ma		
O	éclairage et prises salle de bains et wc		
P	lave vaisselle		
Q	machine à laver		
R	sèche linge		

Hipponement 10 et 6

Tous les circuits sont en flex
Tous les disjoncteurs sont de calibre C

INSTALLATEUR	CONTROLE	CHANTIER
Nom: BREDA www.eisbreda.be Tél: +32 63 57 84 42 E-mail: entreprise@breda-virton.be Date:	Organisme: V.I.N.C.E.N.T.E. Nom: B.S.T.A. Date: 11.12.2011	Nom: Habitat + Rue: Avenue de Langlet commune: Palan

BREDA Pierre & Fils S.A.
Val d'Avray, 19 - 6760 VIRTON
Tél. 063 57 84 42
063 57 97 05 - 063 57 18 01
Fax 063 57 85 83 - 063 57 99 87
E-mail: entreprise@breda-virton.be
Internet: <http://www.breda-virton.be>
R.C. Arlon 18077
TVA BE 0426 582 550

